

This output received funding from the European Research Council (ERC) under the European Union's Horizon 2020 research and innovation programme under grant agreement No. 715626.

AELAW Booklet / 6

GAULOIS. LANGUE, ÉCRITURE, ÉPIGRAPHIE

Alex Mullen (University of Nottingham, UK)

Coline Ruiz Darasse (CNRS, Bordeaux, France)

Introduction*

La langue est l'une des composantes majeures d'une identité, individuelle comme collective. Pour comprendre l'âge du Fer et le monde romain et leurs développements, on doit tenir compte des langues locales et de leurs communautés. Malheureusement, ces langues anciennes, comme le gaulois, ne sont souvent étudiées que par des linguistes spécialisés, et beaucoup de chercheurs du monde classique en ont peu de connaissances. Nous cherchons, dans cet ouvrage, à présenter la complexité et l'importance du gaulois à une audience plus large.

Les linguistes classent le gaulois parmi les langues celtiques continentales : c'est un membre de la branche celtique du vaste arbre généalogique indo-européen. Il était parlé et écrit principalement en Gaule, c'est-à-dire, dans son acception la plus large, une aire qui recouvre la France actuelle, la Belgique, le Luxembourg, la plus grande partie de la Suisse, le nord de l'Italie, et certaines régions des Pays-Bas et de l'Allemagne. Une des plus célèbres citations de l'Antiquité, celle qui ouvre les *Commentaires sur la Guerre des Gaules* de César, nous dit que la Gaule était « divisée en trois parties », les *Tres Galliae*. Ici, César s'est concentré surtout sur la région qui l'intéressait : la Gaule, à la veille de la Guerre des Gaules, incluait la *Gallia Belgica*, la *Gallia Celtica/Lugdunensis* et la *Gallia Aquitania*. On pourrait également y ajouter la *Gallia Cisalpina*, la Gaule-du-côté-romain-des-Alpes, c'est-à-dire le nord de l'Italie, la première des Gaules à avoir été assujétie au contrôle romain, même si elle n'a été incorporée à l'Italie qu'au cours du 1^{er} siècle a.C. ; on doit aussi inclure la *Gallia Narbonensis*, qui s'appela un temps Gaule Transalpine (la Gaule-de-l'autre-côté-des-Alpes).

Le terme « gaulois » est couramment utilisé pour désigner de la langue celtique parlée en Gaule sur le versant non-italien des Alpes, dans les Trois Gaules et en Gaule Narbonnaise. La Gaule Cisalpine a aussi livré des inscriptions celtiques, parfois regroupées sous le nom d'« italo-celtique ». Elles sont le témoignage d'une langue celtique nommée quelquefois « lépontique », écrite avec l'alphabet étrusque, dans la région des grands lacs du Nord de l'Italie ; des inscriptions plus tardives, écrites avec une variante de l'alphabet étrusque, ont également été retrouvées au sud de cette zone. Certains linguistes considèrent que ce dernier groupe doit être considéré comme du gaulois et l'appellent parfois « gaulois cisalpin » ou « gallo-étrusque » (l'inventaire de ce corpus n'est malheureusement pas à jour dans les *RIG*). Cette étude se concentrera sur le celtique transalpin, qui est majoritairement

* Sauf exception, les références des inscriptions gauloises du texte renvoient au corpus : *Recueil des inscriptions gauloises (RIG)*. Elles suivent les normes suivantes : pour le *RIG* I – I G-X, pour le *RIG* II.1 – II.1 L-X, pour le *RIG* II.2 – II.2 L-X.

écrit avec les alphabets latin et grec. Une autre brochure d'AELAW traitera de l'italo-celtique.

Ce monde gaulois ne doit pas être entendu comme une « nation » homogène. Il était plutôt composé de dizaines de « tribus » complexes, indociles et mobiles, dont les noms sont transmis par l'élite romaine, par exemple dans les récits de Jules César au I^{er} siècle a.C. Ces textes latins ont sans doute déformé (délibérément ou non), et figé dans le temps certains regroupements tribaux. Leur composition exacte et leurs interactions ne sont pas encore exactement comprises. Elles nécessitent une interprétation à la fois archéologique, épigraphique et littéraire de la documentation. Le concept de « Gaule » ne signifiait probablement rien pour ses habitants. Les vestiges archéologiques révèlent de fortes variations dans la culture dite de « La Tène » (nommée d'après le site éponyme en Suisse ; cette désignation la relie à une culture matérielle trouvée sur d'autres sites antiques, de la péninsule Ibérique à l'Europe orientale, qui a souvent été associée sans discussion à la famille des langues celtiques et de ce fait nommée « celtique »). La langue unifiait-elle ce vaste espace ? Ce problème doit être abordé avec prudence : le fait que les linguistes considèrent le gaulois comme une langue celtique ne doit pas conduire aveuglément à l'association « une langue, une nation ». Les locuteurs des langues celtiques devaient se comprendre plus aisément que les locuteurs de langues non-celtiques comme l'ibère, mais on ne doit pas pour autant supposer des liens plus étroits. Les dialectes gaulois ont dû correspondre avec des identités culturelles locales que nous ne savons pas saisir. De fait, les peuples de la Gaule septentrionale étaient probablement plus proches, linguistiquement et culturellement, de ceux du sud des Îles britanniques que de ceux de la Gaule méridionale. Des migrations outre-Manche sont attestées à époque historique.

La popularité de certaines figures, comme Vercingétorix ou Astérix, illustre l'importance du personnage du Gaulois dans la culture antique comme moderne. L'engouement français pour le monde gaulois a été majeur, notamment au cours du Second Empire et de la troisième République, et l'on se rappellera de l'ouverture célèbre des cours d'Histoire : « Nos ancêtres les Gaulois ». Ceci a favorisé le développement des études celtiques. On a longtemps cru, à cause d'un passage bien connu des *Commentaires de la Guerre des Gaules* de César (6.14) dans lequel il explique que les Druides ne mettent pas leur enseignement par écrit, que les Gaulois n'écrivaient pas (bien que ce même passage mentionne justement qu'ils utilisaient l'écriture grecque pour les affaires publiques et privées). Les recherches archéologiques ont rapidement démontré que les communautés qui parlaient gaulois utilisaient plusieurs écritures, principalement les alphabets latin et grec en Gaule, de même qu'une variante de l'alphabet étrusque en Gaule Cisalpine et que l'écriture ibérique dans le sud-ouest de la Gaule (seulement pour noter leurs noms). On connaît actuellement plusieurs centaines d'inscriptions en langue gauloise, un chiffre en constante évolution. Elles constituent un moyen essentiel pour comprendre langues et communautés, puisqu'il ne s'agit pas de sources externes.

Avant que le corpus épigraphique ne soit bien établi, les études sur le gaulois dépendaient des noms de personnes ou de lieux, transmis par tous types de sources, y compris des documents médiévaux, des textes et des inscriptions classiques. Parmi ces travaux, on peut citer, au XIX^e siècle, ceux d'Henri d'Arbois de Jubainville, puis plus tard, ceux de Holder, d'Evans (1967) et Schmidt (1957), mis à jours par Delamarre (2007). Le *Dictionnaire de la langue gauloise* de ce dernier offre un panorama général des mots gaulois connus, y compris ceux passés en latin et dans la langue française. Il donne aussi des exemples transmis par les

glossaires médiévaux et les sources épigraphiques. Le premier ouvrage décrivant la langue gauloise à partir de l'épigraphie est celui de Dottin (1918) aujourd'hui remplacé par celui de Lambert (2003). À compter des années 1980, le *Recueil des inscriptions gauloises (RIG)* a rassemblé : les inscriptions gallo-grecques dans le *RIG I* en 1985 ; les inscriptions gallo-latines sur pierre dans le *RIG II.1* en 1988 ; les inscriptions gallo-latines sur d'autres supports dans le *RIG II.2* en 2002 ; les calendriers gallo-latins dans le *RIG III* en 1986 et les légendes monétaires dans le *RIG IV* en 1998.

Langue

Le gaulois appartient à la branche celtique de l'arbre linguistique indo-européen. Pour des raisons géographiques, il est nommé celtique continental (avec le celtibère en Espagne et l'italo-celtique [lépontique et gaulois cisalpin] en Italie du Nord). Les langues celtiques présentent des développements spécifiques, par exemple la perte du */p/ indoeuropéen et le développement du */g^w/ en /b/. Les documents écrits en gaulois ne couvrent pas une période suffisamment continue pour pouvoir reconstruire entièrement la langue gauloise. Mais, grâce à la linguistique indo-européenne et aux langues celtiques insulaires, dont certaines sont toujours parlées, on peut en interpréter les vestiges. Le celtique insulaire est divisé en deux groupes : irlandais, écossais et mannois dans le groupe goidélique ; gallois, cornique et breton dans le groupe brittonique. L'ancienne langue celtique de la *Britannia*, le brittonique ancien, et le gaulois sont les langues qui se rapprochent le plus du groupe brittonique. La terminologie actuelle est résumée ci-dessous. Les dates renvoient aux attestations écrites et ne sont qu'indicatives.

- *brittonique ancien* : renvoie au celtique parlé en Grande Bretagne antérieurement aux documents écrits du groupe des langues brittoniques. La documentation est uniquement onomastique excepté deux tablettes d'exécration trouvées à Aquae Sulis (Bath), qui pourraient aussi être l'œuvre de visiteurs gaulois dans ce sanctuaire (Mullen 2007).
- *dialectes brittoniques* : sous-groupe des langues celtiques insulaires, comportant le gallois (dès le IX^e siècle a.C.), le cornique (IX^e-XVIII^e siècle a.C.) et le breton (dès le IX^e siècle a.C.).
- *celtibère* : langue celtique écrite avec le semi-syllabaire ibérique (et, plus rarement, en alphabet latin) attestée dans le nord et le centre de l'Espagne (II^e-I^{er} siècles a.C.).
- *celtique continental* : désigne, de manière purement géographique, les langues celtiques parlées sur le continent.
- *italo-celtique* : terme désignant les langues celtiques d'Italie, à savoir le lépontique et le gaulois cisalpin.
- *gallo-brittonique* : terme proposé pour désigner le regroupement entre le gaulois et le brittonique, qui inclut le brittonique ancien.
- *gallo-étrusque/gaulois cisalpin* : terme parfois employé pour les inscriptions gauloises d'Italie en alphabet étrusque et pour quelques cas au sud de la zone lépontique.
- *gallo-grec* : terme désignant les inscriptions gauloises du sud et du centre-est de la Gaule, écrites avec l'alphabet grec (II^e siècle a.C.-I^{er} siècle p.C.).
- *gallo-latin* : terme désignant les inscriptions en langue gauloise écrites en alphabet latin dans la Gaule non-méditerranéenne (I^{er} siècle a.C.-III^e siècle p.C.).
- *gaulois* : langue celtique attestée en Gaule transalpine et également présente dans plusieurs inscriptions de Gaule cisalpine (« gallo-étrusque »/« gaulois cisalpin »).
- *langues goidéliques* : irlandais (irlandais archaïque en écriture ogamique fin IV^e ou V^e siècle) ; vieil-irlandais 700-900), mannois (c. 1610-1974), écossais (XVI^e siècle).
- *celtique insulaire* : désigne, de façon purement géographique, les langues celtiques des îles britanniques. Comprend à la fois des branches brittonique et goidélique (le breton est une langue celtique insulaire introduite plus tard sur le continent).
- *lépontique* : terme utilisé pour les inscriptions celtiques écrites avec une variante de l'alphabet nord-étrusque dit alphabet de Lugano, trouvées dans la région des lacs du nord de l'Italie (de 700 a.C. environ jusqu'à la période augustéenne mais les datations sont problématiques).

Vu l'étendue du territoire sur lequel le gaulois était parlé, il y a nécessairement eu des variations dialectales qu'elles soient d'ordre social, géographique ou chronologique. Malheureusement, la nature fragmentaire du corpus et notre compréhension incomplète des vestiges empêchent de reconstituer ces dialectes dans le détail, même si des recherches sont toujours en cours. Les érudits s'accordent généralement à dire que la tablette de Châteaubleau (Seine-et-Marne), datant du IV^e siècle a.C. (?), présente une accumulation de caractéristiques, par exemple la perte des consonnes finales, qui peut être attribuée aux dernières phases de la langue gauloise.

Éléments essentiels de la phonologie gauloise

On peut plutôt bien reconstituer la phonologie gauloise à partir de l'épigraphie et de la linguistique indo-européenne. Les astérisques indiquent des formes reconstruites, le plus souvent du proto-indo-européen, et qui ne sont pas attestées ; les barres obliques représentent les phonèmes ; les crochets droits les sons en phonétique. En général, plus on entre dans le détail, moins on peut être affirmatif. Par exemple, on est moins sûrs de la reconstruction phonétique et de l'accentuation que des phonèmes. Reconstruire des distinctions régionales et la nature précise des changements linguistiques dans le temps est aussi un travail délicat, tributaire d'un corpus limité et difficilement datable.

- 5 voyelles brèves sont conservées : /a e i o u/.
- Ne sont retenues que les longues : ā, ī, ū. */ē/ > /ī/ : ex. */rēks/ > /rīks/ « roi » et */ō/ > /ū/ en finale ou > ā partout ailleurs : ex. */mōros/ > maros « grand ».
- diphtongues : /au, ou, ai, oi/, */ei/ > /ē/, ex. Rēdones < *reid- « monter à cheval » et */eu/ > /ou/, ex. touta < *teuta « peuple ».
- Consonnes : /p t k χ b d g m n ŋ l r s t^s ũ j/.
- Le */p/ a disparu, mais uniquement après */pt/ > /χt/, */ps/ > /χs/ ex. : sextan < *sept- « sept ».
- */k^w/ > /p/ après la chute du */p/ : ex. */k^wetwor/, */k^wetru-/ > petuar[ios], petru- « quatre/quatrième ».
- */g^w/ > /b/ ex. bnanom génitif pluriel « des femmes » de *g^wena, gen. *g^wnās « femme ».
- */r̥ ʎ/ > /ri li/ ex. litanos « large » < *litano- < *p̥l̥tano-.
- */m̥ ŋ/ > /am an/ ex. *dek̥m̥ > dekam- « dix, dixième ».
- On note quelques chutes des consonnes intervocaliques en gaulois, par exemple cas de chute intervocalique /w g s/ dans Regoalos < Regowalos. Ce phénomène peut être lié à la « lénition », un trait essentiel des langues celtiques plus tardives. Dans un texte tardif trouvé à Châteaubleau, on trouve peut-être les premières traces de ce développement, avec la chute des finales consonantiques, ex. beni < *benin « femme » ; a peni < *ak beni « et une femme ».
- Excepté en cas d'abréviations, les inscriptions gauloises conservent généralement les syllabes finales, ce qui permet de reconstituer les déclinaisons paradigmatiques.

Morphologie du gaulois

La morphologie nominale du gaulois est relativement bien connue, mais quelques aspects restent toujours incertains. On a choisi trois déclinaisons nominales (thèmes en -o, thèmes en -ā et thèmes consonantiques) pour illustrer les reconstitutions les plus assurées (tableaux 1-3). Les points d'interrogation indiquent un doute dans la reconstruction des formes. Pour plus de simplicité, ces formes ne montrent pas les reconstructions des linguistes concernant la longueur des voyelles, qui font toujours l'objet de débats. Les longues tablettes en plomb du Larzac (Aveyron), qui parlent de femmes et de magie, ont contribué à la reconstruction des formes des thèmes en -ā. Au cours de leur évolution durant la période romaine, ces thèmes semblent avoir été influencés par les noms de thèmes en -ī/iā, ce qui explique certaines formes alternatives au singulier.

La morphologie verbale gauloise est plus méconnue encore. Toutefois, grâce à la découverte de textes longs, sur métal ou sur céramique, on analyse mieux les anciennes formes identifiées et leur compréhension s'affine. Grâce à nos connaissances de la linguistique indo-européenne et des langues celtiques plus tardives, le gaulois est bien mieux compris que d'autres langues non-indo-européennes d'attestation fragmentaire telles que l'étrusque ou l'ibère. Cependant, même lorsqu'on a des inscriptions complètes, il est difficile de les diviser en mots (souvent aucun séparateur ni aucun espace ne sont utilisés). Quand on le peut, il est difficile d'affirmer avec certitude qu'on a correctement identifié les différentes parties du discours (les impératifs, par exemple, peuvent être confondus avec certains noms déclinés). Par exemple, la formule *dede bratou dekanten* « il a donné une dîme en remerciement », discutée pages ***_***, n'a pas été comprise jusqu'à ce qu'elle soit correctement segmentée.

dede « il a donné » (à relier aux langues italiques cf. le latin *dedit* et l'osque *deded*) n'apparaît que dans cette formule, uniquement attestée dans le domaine gallo-grec. Il s'agit de l'un des trois verbes les plus fréquents en gaulois. Les deux autres sont *ieuru* « il a dédié » et *avot* « il a fait ». Tous trois sont au prétérit. On connaît aussi des formes d'indicatif présent (ex. *immi* « je suis » sur un bol des Pennes-Mirabeau, Bouches-du-Rhône, I G-13) et de subjonctif (ex. *buet* « puisse-t-il être » à Chamalières, Puy-de-Dôme, II.2 L-100), des formes de futur ou désidératif (*marcosior* « Je chevaucherai/Je serai chevauchée comme un cheval » ? dans une inscription grivoise sur fusaïole d'Autun, Saône-et-Loire, II.2 L-117), des impératifs (*gabi* « prends » sur une autre fusaïole tout aussi licencieuse de Saint-Révérien, Nièvre, II.2 L-119) et peut-être une forme d'optatif (*nitinxsintor* sur les plombs du Larzac, préverbe et forme déponente optative à la troisième personne, à rapprocher du latin *defigo* « clouer », II.2 L-98).

Syntaxe du gaulois

La syntaxe du gaulois n'est pas comprise dans le détail. Il est souvent possible de saisir comment les phrases sont structurées, mais on ne peut précisément décrire la syntaxe proprement dite. L'ordre des mots semble indiquer quelques tendances mais il est, comme d'autres langues flexionnelles, très souple dans la position des termes. Les textes les plus longs ont livré des conjonctions de coordination (ex. : *etic* « et »), des pronoms (ex. : *sosin* « ceci ») ainsi que des conjonctions de subordination. *dugiontiio* est une forme intéressante : c'est un verbe au présent et à la troisième personne du pluriel avec l'ajout de -yo, qui renvoie à une construction similaire en vieil-irlandais : **bheronti-yo > bertae* « celui

qui porte ». Le contenu linguistique de deux courts textes similaires permettront d'illustrer différents aspects qui ont été présentés.

Inscription gallo-grecque sur pierre, I G-153, trouvée au XIX^e siècle à Vaison-la-Romaine (Vaucluse) et datée du II^e ou I^{er} siècle a.C. Texte :

CEΓOMAPOC / OYIΛΛONEOC / TOOYTIOYC / NAMAYCATIC / EIΩΠOY BHAH/CAMI COCIN / NEMHTON

Transcription et analyse grammaticale : *Segomaros* (nom, nominatif singulier) *Villoneos* (adjectif patronymique, nominatif singulier) *toutios* (nom, nominatif singulier) *Namausatis* (adjectif ethnique, nominatif singulier) *ieuru* (verbe au prétérit, 3^e personne du singulier) *Belesami* (nom, datif singulier) *sosin* (démonstratif, accusatif singulier) *nemeton* (nom, accusatif singulier).

Traduction : *Segomaros, fils de Villu, citoyen de Namausus (Nîmes), a offert à Belesama ce bois sacré.*

Détail : inscription gallo-latine sur pierre (Il.1 L-13) trouvée au XIX^e siècle sur le Mont-Auxois (Alise-Sainte-Reine, Côte-d'Or) et datée du I^{er} siècle p.C. Texte :

MARTIALIS DANNOTALI / IEVRV VCVETE SOSIN / CELICNON ETIC / GOBEDBI DVGIIONTIIO / VCVETIN / IN ALISIIA

Transcription et analyse grammaticale : *Martialis* (nom, nominatif singulier) *Dannotali* (nom, génitif singulier) *ieuru* (verbe au prétérit, 3^e personne du singulier) *Ucuete* (nom, datif singulier) *sosin* (démonstratif, accusatif singulier) *celicnon* (nom, accusatif singulier) *etic* (conjonction de coordination) *gobedbi* (nom, instrumental pluriel) *dugiiontiio* (verbe au présent, 3^e personne du pluriel) *Ucuetin* (nom, accusatif singulier) *in* (préposition) *Alisiia* (nom, locatif singulier).

Traduction: *Martialis, fils de Danotalos, a offert ce bâtiment à Ucuetis et cela avec les forgerons qui honorent Ucuetis à Alise.*

Ces deux textes sont très similaires d'un point de vue linguistique comme en terme de contenu : tous deux sont des dédicaces de Gaulois qui offrent quelque chose à une divinité locale, probablement dans les deux cas un lieu où la divinité pourrait résider. L'inscription gallo-grecque ajoute des informations à propos du dédicant, tandis que la gallo-latine apporte des précisions à propos d'un groupe local. Les textes sont cependant assez différents d'un point de vue matériel : à Vaison-la-Romaine, comme dans la grande majorité des textes gaulois en alphabet grec, le style est plus « rustique » et simple, tandis que le texte d'Alise-Sainte-Reine suit plutôt des normes « classiques ».

Écriture

En Gaule, deux systèmes graphiques ont été principalement utilisés par les Gaulois : l'alphabet grec, dès le II^e siècle a.C., principalement dans le sud et, plus tard l'alphabet latin, dont la distribution ne semble pas inclure le sud de la Gaule.

L'écriture gallo-grecque est relativement homogène et ne comporte aucune lettre qui ne soit déjà présente dans l'alphabet grec. L'adoption de l'alphabet grec pour noter du gaulois nécessite une maîtrise de l'analyse phonologique, à la fois dans la langue de départ et d'arrivée. Les signes utilisés en grec correspondent généralement à des phonèmes similaires en gaulois. Certains signes n'étaient pas nécessaires en gallo-grec (ex. Ζ, Φ, Ψ). La longueur des voyelles en gaulois n'est pas toujours systématiquement représentée graphiquement. De fait, le oméga apparaît seulement dix fois dans le *RIG I*, et trois fois seulement en Gaule méridionale. L'usage du héta est sensiblement plus courant et mieux réparti mais il est employé pour noter à la fois la voyelle longue et la brève : il peut donc s'agir d'un simple trait stylistique. Le gallo-grec semble toutefois marquer une distinction entre la qualité de certaines voyelles : i fermé et ouvert sont notés par Ι, mais le i ouvert est préférentiellement noté par ΕΙ. De même, deux quantités pour le u ont été identifiées : le u fermé est noté par le digraphe ΟΥ, tandis que le u ouvert est représenté par Ο / ω / ΟΥ. La semi-voyelle /w/ est notée en général par ΟΥ. Pour les consonnes, on trouve parfois le Χ grec pour /x/ dans le groupe consonantique /xt/ < /kt/ ex. ΑΝΕΧΤΑΟ (I G-268). ΝΓ est utilisé de manière occasionnelle en gallo-grec (par exemple dans ΚΟΝΓΕΝΝΟΜΑΡΟΚ (Lejeune 1994 G-526) pour remplacer le ΓΓ grec (nasale + /g/), même si l'on trouve également le ΓΓ en gallo-grec (ex. ΕΚΚΕΓΓΟ, I G-13, 146, 154). L'usage du ΓΓ révèle une compréhension de règles orthographiques grecques allant au-delà du simple apprentissage de l'alphabet. La principale adaptation du gallo-grec à la langue gauloise concerne un phonème absent du grec, dont la nature phonétique exacte a suscité de nombreux débats ([ts], [dz], [θ], [θθ], [tθ], [ð], [tʰ], [θs], [s] ont tous été suggérés), notamment sur sa valeur phonétique au cours de la période romaine, lorsqu'on l'appelait « tau gallicum ». Ce son est représenté en gallo-grec par le Θ(Θ), mais aussi par Τ(Τ), C(C) et CΘ. Il n'avait probablement aucun équivalent direct en grec ou en latin. Étant donné le nombre de ses représentations en gallo-grec, il est possible que le son ait subi des modifications à l'intérieur même du gaulois, ainsi que le démontrent également les données gallo-latines et latines.

Les origines de l'écriture gallo-grecque a suscité des débats complexes : elle ne comporte aucun trait distinctif et correspond à l'écriture standard utilisée pour noter la koiné grecque. Les linguistes et les épigraphistes ont traditionnellement considéré que l'écriture avait été empruntée aux colons de la principale implantation grecque sur place : Massalia (la Marseille moderne), fondée en 600 a.C. Plusieurs points restent problématiques : pourquoi s'est-il écoulé tant de temps pour qu'apparaisse le gallo-grec (à la toute fin du III^e ou début du II^e siècle a.C.) alors que les colons grecs étaient installés depuis 600 a.C. ? Pourquoi n'y a-t-il pas d'inscriptions gallo-grecques sur des sites grecs ? Pourquoi n'y a-t-il aucun nom grec ni aucun indice de contact linguistique entre les Grecs et les Gaulois dans le corpus gallo-grec ? C'est la combinaison des éléments suivants : a) les colons grecs de Phocée étaient principalement dépourvus d'épigraphie (ils ne produisaient que peu d'inscriptions dans leurs installations occidentales, ni même dans leur métropole, Phocée, en Asie Mineure), b) la diffusion du gallo-grec ne suit pas le littoral mais plutôt le cours du bassin inférieur du Rhône, et c) le moment de l'adoption et de la diffusion du gallo-grec à partir du II^e siècle a.C., qui a encouragé les spécialistes à considérer que l'adoption de l'écriture était liée à

l'influence romaine croissante en Méditerranée occidentale et aux interactions avec une communauté méditerranéenne très diverse.

Les Phocéens ont indubitablement joué un rôle dans cette communauté, mais l'on ne doit pas considérer que c'est à leur contact, à Marseille, que le gallo-grec a été créé. Une étude récente a suggéré que les graffites grecs, utilisant le C cursif, le € , et le ω plutôt que Σ, Ε, Ω, ont pu servir de modèle pour cette écriture et que son origine a pu être, du moins en partie, le résultat d'activités économiques de grande envergure avec les communautés méditerranéennes. Le matériel de Martigues (Bouches-du-Rhône), un site indigène sur le littoral méditerranéen, aurait livré des inscriptions sur céramique d'une période intermédiaire où les scribes s'exerçaient à produire des textes en gaulois. Plusieurs incohérences dans le corpus gallo-grec, et notamment les différentes options pour noter le « tau gallicum », laissent à penser qu'il y a eu plusieurs foyers pour la naissance du gallo-grec.

Les graphies du gallo-latin sont plus complexes encore, car le gaulois emploie à la fois une écriture en capitales (pour les inscriptions sur pierre mais aussi pour les timbres, les bagues, les fuseaux etc.), et une graphie cursive (l'écriture romaine utilisée pour les documents manuscrits, par exemple dans les listes de cuisson des énormes lots de poteries à La Graufesenque, Aveyron). Le latin cursif est, pour nous du moins, beaucoup plus difficile à lire et comporte de nombreuses variations chronologiques, graphiques et régionales. Là aussi, comme pour le gallo-grec, le « tau gallicum » pose plusieurs soucis de notation puisque le son qu'il note ne correspond à rien de connu en latin ou en grec. Les premiers textes utilisent le théta, parfois double, mais il peut être remplacé par bon nombre d'options (ex . le d barré, le double d barré, double d non barré, d barré + s, double s, double s barré). Il apparaît plus souvent pour noter le « tau gallicum », par exemple dans les noms gaulois des inscriptions latines. Le manque de cohérence dans la notation de ce son peut encore une fois refléter différents modes d'adoption de l'écriture romaine pour écrire le gaulois, ou au moins un manque de standardisation et de scolarisation. Comme le gallo-latin utilise deux lettres du gallo-grec : χ et θ, il est probable que la connaissance de cette épigraphie ait circulé au(x) moment(s) où le gallo-latin a été créé.

La documentation gallo-latine date généralement de la période césarienne et, bien qu'il existe quelques exemples tardifs célèbres, par exemple la tuile de Châteaubateau (II.2 L-93), la majorité semble dater du premier au début du II^e siècle p.C.. L'origine du gallo-latin est incertain. Il n'y a pas d'inscriptions gallo-latines sur pierre dans le sud de la Gaule. Deux sont pourtant comptabilisées comme gallo-latines et viennent toutes deux des Bouches-du-Rhône : VECTIT[...] BIRACI[...] (L-1, Ventabren) et BOVDILATIS LEMISVNIA (L-2, Coudoux). La deuxième inscription pourrait être attribuée au gaulois car elle contient le suffixe patronymique gaulois *-ia*. Cependant, la stèle de Ventabren n'offre aucun trait caractéristique et pourrait bien être latine (et contenant des noms gaulois). En fait, les deux peuvent avoir été conçues pour être des inscriptions latines, mais écrites par des groupes qui ne connaissent pas bien les conventions épigraphiques latines. De même, il y a très peu d'exemples clairs de gallo-latin non lapidaires dans le sud.

Onomastique

Pour certaines régions antiques où l'on parle celtique, comme en Britannia, la seule preuve qui subsiste est l'onomastique. Les noms ont été des éléments essentiels dans les études sur la langue gauloise. Dans le système celtique continental, la filiation est marquée par un nom individuel avec génitif patronymique, ex. *Asiatícon Adđedillí* (Chamalières, II.2 L-100), ou par un suffixe adjectival, ex. *Aneunos Oclícnos* (Genouilly (Cher), II.1 L-4b). Il peut y avoir des variations régionales. Le gallo-latin utilise à la fois le génitif simple et la suffixation ; le gallo-grec n'emploie que des adjectifs patronymiques. Il existe plusieurs suffixes adjectivaux patronymiques possibles, notamment : CEKEIOC ΔΟΥΓΓΙΑΙΟΙΟ (I G-4); KABIPOC OYINΔIAKOC (I G-118); MICCOYKOC CIAOYKNOOC (I G-119); CEFOMAPOC OYIΔΔONEOC (I G-153).

En Gaule romaine, les *peregrini* (provinciaux nés libres sans citoyenneté romaine) des inscriptions latines avaient tendance à utiliser la formule « idionyme + génitif patronymique », avec ou sans marqueur de filiation latine. Les noms celtiques suivent largement ces pratiques de dénomination, par exemple, à Nîmes, *Secundus* [latin] *Dannomari* [celtique] *f(i)lius* (CIL XII 3884). On trouve aussi des formules romaines avec des *duo nomina* et des *tria nomina* contenant des noms celtiques aux côtés de noms latins. En effet, on trouve un mélange dans les dénominations, entre nomenclature et formules, dans les inscriptions gauloises de l'époque romaine. Le tableau de plomb gallo-latine de Chamalières, par exemple, contient un matériel onomastique illustrant une période de transition : *C. Lucion Floron Nigrínon adgarion, Aemílíon Paterin(on), Claudíon Legitumon, Caelion Pelign(on), Claudío Pelign(on), Marcion Victorin(on), Asiatícon Adđedillí*. Les *tria nomina* et *duo nomina* latins sont combinés avec la morphologie gauloise (accusatif singulier en *-on*), noms et épithètes. Le dernier personnage, *Asiatícon Adđedillí*, est identifié à la gauloise par un nom personnel et un patronyme gaulois. Nous reviendrons sur ce texte **p. ***_*****.

Le registre des inscriptions gallo-grecques, largement antérieur, offre moins de preuves de contacts linguistiques, les noms étant presque tous gaulois et présentés sous la forme d'un nom unique ou « nom unique + adjectif patronymique ». Un ensemble intéressant de noms gaulois qui montrent des phénomènes de contact se trouve dans les graffitis grecs sur céramique du sanctuaire d'Aristée (II^e-I^{er} siècle a.C.), situé près de la colonie grecque d'Olbia près de la ville moderne d'Hyères (Var, France). Ici, les noms gaulois ne suivent pas le modèle gallo-grec, mais le modèle grec de l'idionyme et du génitif patronymique, ex. : Πεγααλος Ουελαυνου (*Inscriptions Grecques de la France* 68-35).

Cependant, aucun des anthroponymes non-gaulois figurant dans les inscriptions gallo-grecques publiées à ce jour n'est grec. Les attestations possibles de noms non-gaulois peuvent toutes être reliées à la péninsule italienne : KOPNHΛIA (Glanum, Bouches-du-Rhône, I G-65, nom latin : *Cornelia*) ; ΓΑΙΟΙΟ (Gaujac, Gard, I G-198, nom latin : *Gaius*) ; ΓΑΙΙΑ (Bibracte, I G-243, nom latin : *Gaia*) ; CKOYPPA (Cavaillon, Vaucluse, I G-141, nom latin : *Scurra*) ; EKΛIIOY Π[?OYMAN[I/E ?]OY (Collias, Gard, I G-183, nom latin : *Romanus*) ; OYENITOOYTA KOYΔΠOYNIΔ (Ventabren, Bouches-du-Rhône, I G-106, nom latin : *Quadron(i)us*), KAEIOY INΔOYTIΔO (Velleron, Vaucluse, Bats 2011, nom latin : *Gaius*). Comme on le verra, les inscriptions gauloises sont influencées par les interactions avec une communauté méditerranéenne mixte hautement connectée et interactive.

Épigraphie

Le gallo-grec est largement attesté dans le bassin inférieur du Rhône, de Marseille à l'est à Montagnac (Hérault) à l'ouest. Il existe quelques sites ayant livré du gallo-grec dans le centre-est de la France, principalement le long des voies fluviales. Bibracte (Mont-Beuvray) et Alésia (Alise-Sainte-Reine) offrent aussi un ensemble important. On pense généralement que la pratique de l'écriture gauloise s'est répandue du sud vers le nord. Traditionnellement, les inscriptions sur pierre étaient considérées comme un aspect de l'hellénisation des « barbares ». Nombre d'érudits interprètent les inscriptions comme des expressions d'une identité locale qui n'impliquent pas nécessairement l'adoption pure et simple de la culture grecque. Des contacts intenses avec l'environnement méditerranéen, en particulier l'Italie, et non plus seulement avec les cultures grecques, ont eu un impact sur l'adoption et l'utilisation du gallo-grec, tout comme l'augmentation de la sédentarisation et le pouvoir économique croissant des communautés indigènes.

Le gallo-grec se compose surtout d'inscriptions lapidaires courtes ou de simples graffites, ne contenant généralement que des noms, sur de la céramique. Le gallo-latin a probablement été moins systématiquement étudié que le gallo-grec. L'un des problèmes est que quelques lettres latines sur céramique, même si elles livrent un nom gaulois, ne seront souvent pas attribuées au gallo-latin mais plutôt au latin (et souvent non publiées), alors que la plupart des inscriptions en lettres grecques sont publiées en gallo-grec si elles contiennent des éléments celtiques. Même si l'on ne saisit pas encore toute l'étendue du gallo-latin, les inscriptions lapidaires et les autres inscriptions semblent trouver un épiceutre autour de la région de Bibracte. Il est clair que la pratique de l'épigraphie en caractères latins apparaît avec une plus grande variété de fonctions et de matériaux que celle en caractères grecs, notamment avec des fuseaux, des chenets et des tuiles. Le gallo-latin livre des textes longs qui n'ont pas d'équivalent en gallo-grec (ex. les textes magiques du Larzac et de Chamalières, les calendriers de Coligny (Ain) et de Villards-d'Héria (Jura), la tuile de Châteaubleau et de nombreux bordereaux de potiers de La Graufesenque) tantôt entièrement en gaulois en latin ou encore mélangés. Il y a proportionnellement moins d'inscriptions lapidaires dans le corpus gallo-latin que dans le corpus gallo-grec. Il est possible que nombre de ces inscriptions gallo-latines lapidaires puissent être attribuées au domaine religieux (dans lequel les langues indigènes peuvent s'être particulièrement bien maintenues).

Recensement des inscriptions publiées

Il est difficile d'être certain du nombre exact d'inscriptions gauloises qui nous sont parvenues. De nombreux exemples, en particulier sur les supports non lapidaires et en écriture cursive, ne sont pas nécessairement identifiés et, même s'ils sont répertoriés, ne parviennent pas toujours aux experts appropriés pour publication, certains se trouvant dans des collections privées ou dans la « littérature grise », c'est-à-dire les documents écrits non publiés générés par les activités archéologiques et conservés dans les Services régionaux de l'Archéologie (SRA). De nombreux graffites n'ont pas été publiés par Lejeune s'ils ne contenaient que quelques lettres car il est difficile d'être sûr de leur identité linguistique, mais beaucoup d'entre eux sont peut-être gaulois. Ce recensement énumère donc les inscriptions publiées (principalement dans les *RIG* et ses mises à jour dans *Études celtiques*).

I. Gallo-grec

I.a. Monnaies : c. 70

Le dossier numismatique est complexe (*RIG IV*). Nous connaissons environ 70 légendes monétaires en écriture grecque trouvées dans la zone géographique où le gallo-grec est le plus densément attesté (le bassin inférieur du Rhône). Les premiers exemples sont des imitations des statères grecs et il est difficile de savoir si leurs légendes sont véritablement gallo-grecques (plutôt que grecques) en l'absence de traits caractéristiques. Plusieurs élites celtes semblent avoir frappé la monnaie dans la région de Béziers (Hérault), où le gaulois ne semble pas avoir été écrit sous une autre forme. On a aussi des monnaies utilisant deux alphabets, latin et grec, parfois avec le même mot dans deux écritures ou même un changement d'écriture à l'intérieur d'un même mot.

I.b. Inscriptions sur métal : c. 11

Plomb : 8

Le plomb est un métal de choix pour les inscriptions magiques dans le monde antique, surtout en gallo-latin. Les exemples gallo-grecs identifiés à ce jour sont obscurs : dans le cas de l'inscription d'Eyguières (Bouches-du-Rhône) (I G-9), il est difficile de décider s'il s'agit d'un texte réel ou d'une « pseudo-inscription », utilisée à des fins magiques. Des lettres sur plomb ont également été trouvées en grec et en étrusque sur le littoral méridional de la Gaule : le gaulois aurait donc pu également être utilisé dans la correspondance privée.

Fer : 1

La seule inscription gauloise écrite sur fer publiée dans le *RIG* est sur une épée de type La Tène (I G-280), trouvée à Port en Suisse. Elle offre un timbre avec un bouquetin qui identifie le forgeron et l'inscription du nom de la personne qui a dédié l'arme et l'a placée dans le dépôt votif.

Or : 1

Les inscriptions sur l'or sont rares en raison de la valeur de ce métal. L'intérieur du torque de Mailly-le-Camp (Aube) contient de nombreux noms (I G-275-278). Selon Michel Lejeune, ce sont les notes d'un registre de comptabilité du trésor, auquel appartient ce torque, incluant les noms de ses administrateurs (propriétaires ou personnes qui ont contribué à sa création) peut-être liés à la tribu des Nitiobroges.

Argent : 1

Tout comme l'or, les objets en argent inscrits sont rares car ce métal est souvent recyclé. La seule inscription sur argent dans les *RIG* est une dédicace sur une coupe (I G-279) trouvée à Vallauris (Alpes-Maritimes), dont la forme ressemble à celle d'El Alcornocal en Espagne (Untermann, J. *Monumenta Linguarum Hispanicarum* III. Wiesbaden, 1990, H.9.1).

I.c. Inscriptions sur céramique : c. 321

Les graffites sur céramique représentent la majorité de l'épigraphie gallo-grecque publiée. Malgré cela, ils sont probablement sous-édités par rapport aux inscriptions sur d'autres matériaux. Les exemples sont souvent des marques de propriété et une source clé pour la connaissance des noms de personnes gaulois.

I.d. Inscriptions sur pierre : c. 76

Les inscriptions lapidaires sont pour la plupart des épitaphes (40 exemples) ; on trouve aussi des dédicaces (15) et des inscriptions votives (9). Les inscriptions publiques « officielles » sont rares. L'inscription ΠΠΑΙΤωΡ de Vitrolles (Bouches-du-Rhône) (I G-108) est la plus probable, avec une autre à Cavaillon (Lejeune et Lambert 1996 G-556 : une mosaïque faite de petits cailloux), et deux bornes à Martigues (Lejeune 1988 G-501) et à Istres (Bouches-du-Rhône) (G-519). La fonction d'une douzaine d'inscriptions sur pierre ne peut être précisée avec certitude.

II. Gallo-Latin

II.a. Monnaies : c. 270

Le *RIG* IV compte plus de 250 entrées attribuées au gallo-latin. Les plus anciennes monnaies gauloises sont des imitations des statères de Philippe de Macédoine, de la toute fin du IV^e siècle a.C. Les dernières attestations datent de la fin du I^{er} siècle a.C., au moment de la soumission des communautés gauloises à Rome. Les légendes monétaires livrent les noms des communautés gauloises et parfois ceux de leurs chefs.

II.b. Inscriptions sur métal : c. 33

Plomb : 14

La majorité des inscriptions gallo-latines sur métal sont sur plomb et ont une fonction magique ou rituelle. Parfois, les textes visent à maudire un individu : une fois inscrit, le plomb est plié et/ou percé.

Autres : or (1) ; argent (2) ; bronze (15)

D'autres métaux comme l'argent et l'or portent moins fréquemment d'inscriptions, sans doute à cause du recyclage de ces matériaux précieux. On trouve cependant 15 exemples d'inscriptions sur bronze, un métal largement utilisé par les communautés gauloises, tantôt sur des bijoux (bagues, fibules, bracelets, etc.), des chenets (également en céramique dans le Val de Loire) ou des manches des casseroles. Les inscriptions gauloises les plus célèbres sur bronze sont deux calendriers à Coligny et dans le sanctuaire gallo-romain de Villards-d'Héria. Fragmentaires, ils ont peut-être été brisés rituellement.

II. c. Inscriptions sur céramique : c. 254

La céramique est le matériau conservé le plus souvent inscrit. Il s'agit majoritairement de vaisselle.

Poterie : c. 227

Comme en gallo-grec, on trouve des graffitis pour indiquer la propriété mais aussi des dédicaces, des conseils et des « objets parlants ». Les comptes de potiers, souvent directement écrits sur la vaisselle, représentent une grande partie du corpus gallo-latin notamment à cause des documents issus du site de La Graufesenque (Aveyron). On trouve aussi des signatures de potiers estampées et gravées sur divers objets, dont des chenets, parfois avec le terme gaulois *avot* « il a fait » qui correspond au latin *fecit*.

Tuiles : 11

On compte une douzaine d'inscriptions sur tuile. Elles offrent parfois, comme à Châteaubleau, des textes relativement longs, qui, comme nous l'avons vu, nous aident à mieux comprendre la langue gauloise.

II.d. Inscriptions sur pierre : 34

Les grandes inscriptions gallo-latines sur pierre sont rares. La plupart (onze) consacrent aux dieux un lieu ou un bâtiment. Seules cinq sont funéraires. Cinq autres sont taillées dans la roche. Une douzaine d'inscriptions ont été trouvées sur des fuseaux, petits objets utilisés dans le processus de tissage et, dans ces cas, en schiste bitumineux. Il s'agit de courtes dédicaces à des femmes, parfois osées, ce qui incite à envisager une diffusion assez large de l'écriture dans certains secteurs de la Gaule et dans des groupes spécifiques.

II.e. Autres

D'autres supports sont parfois utilisés pour l'écriture gauloise, comme l'enduit peint et le verre.

Deux inscriptions gauloises

Autel en pierre de Glanum, Bouches-du-Rhône.

Ce petit autel en pierre (33 cm de haut) a été trouvé à Glanum, au pied des marches près de la source, sous une niche contenant des fragments de statues féminines et près de l'inscription latine dédiée aux *Glanicabus*. Probablement datée de la première moitié du 1^{er} s. a.C., c'est l'une des quatorze inscriptions qui contiennent la formule gauloise *dede bratou dekanten*. Cette phrase a fait couler beaucoup d'encre car elle comporte trois éléments qui ne sont pas des noms et pourrait indiquer des contacts avec d'autres cultures. À ce jour, tous les exemples de cette formule se trouvent dans des inscriptions gallo-grecques du bassin inférieur du Rhône.

MATPE-
BO ΓΛΑ-
NEIKA-
BO BPA-
5 TOY ΔΕ-
KANTEN

« Aux déesses-mères de Glanum, une dîme en remerciement »

Bibliographie

F. Gateau et M. Gazeau (éd.), *Carte archéologique de la Gaule : Les Alpilles et La Montagnette 13/2*, Paris 1999; M. Lejeune, « Quel celtique dans ΔΕΔΕΒΡΑΤΟΥΔΕΚΑΝΤΕΜ ? », dans A. Morpurgo Davies et W. Meid (éd.), *Studies in Greek, Italic, and Indo-European linguistics*, Innsbruck 1976, 135-151; A. Mullen, *Southern Gaul and the Mediterranean*, Cambridge 2013 (sur la formule : 189-219 ; sur Glanum : 220-243) ; H. Rolland, « Deux nouvelles inscriptions celtiques », *Comptes rendus des séances de l'Académie des Inscriptions et Belles-Lettres*, 1955, 91-99 ; H. Rolland, *Glanum : Saint-Rémy-de-Provence*, Paris 1960. A. Roth-Congès, *Glanum : de l'oppidum salyen à la cité latine*, Paris 2000 ; O. Szemerényi, « A Gaulish dedicatory formula », *Zeitschrift für vergleichende Sprachforschung* 88.2, 1974, 246-286.

L'inscription, dédiée aux déesses-mères de Glanum (*matrebo Glaneikabo* est un datif pluriel), contient deux des trois éléments de la formule gauloise, *bratou* « en remerciement » et *dekanten* « une dîme » ; le verbe *dede* « il a donné » manque. Glanum a livré une autre occurrence de cette formule, dédiée aux *Rokloisiabo* « les Écoutantes » (I G-65). Szemerényi, dans les années 1970, a segmenté correctement la phrase. Sans division entre les mots, elle permettait diverses interprétations. Il a établi que la formule n'était « pas indigène mais importée du monde classique, jusque dans ses moindres détails » (1974, 283). L'idée d'une influence de la part de Massalia (Marseille) a été depuis nuancée : en fait, la formule est entièrement gauloise, mais créée suite à des contacts avec une communauté méditerranéenne multiple (un mélange de personnes parlant latin, osque et grec ?), et non un simple contact avec des colons grecs sur place (Mullen 2013). Dans quelles conditions précises ces communautés gauloises ont-elles créé cette formule ? Il est impossible de répondre à cette question mais l'Italie centrale et méridionale serait un bon candidat. On ne sait pas ce que pouvait être la « dîme » dans un contexte gaulois : l'autel lui-même ? une autre offrande ?

Tablette de plomb de Chamalières, Puy-de-Dôme.

Les douze lignes en écriture latine cursive trouvées à Chamalières (6 x 4 cm) sont l'un des textes gaulois les plus importants. Jusqu'à cette découverte, en 1971, les textes étaient courts ou indéchiffrables et les exemples plus longs qui pouvaient être lus ne comportaient (entièrement ou en partie) que des éléments de magie (ex. Le Mas-Marcou (Aveyron), Rom (Deux-Sèvres)). Ici, pour la première fois, un texte entièrement gaulois livre une syntaxe complexe et des éléments grammaticaux en contexte. Le sanctuaire gallo-romain dont il provient, daté de la première moitié du I^{er} s. p.C., a également livré, autour d'une source et préservés dans la tourbe, des milliers d'ex-voto en bois représentant des corps, des parties du corps et des chevaux.

*andedíon uedíumí dííiuion risun
 artiu Mapon Arueríatin
 lopites sníedđíc sos brixítá anderon
 C. Lucion Floron Nigrínon adgarion Aemilí-
 5 on Paterin Claudíon Legitumon Caelion Pelign
 Claudío Pelign Marcion Victorin Asiatí-
 con Ađđedillí etic se coui tonc naman
 tonc síontío meíon poncse sit bue-
 tid ollon reguccambion exsops
 10 pissíiumí tsoc cantírtssu ison son
 bissíet luge dessumíís luge dessumíís luge
 dessumíís luxe*

Bibliographie

E. D. Evans, « The Gaulish inscription of Chamalières : a consideration of some of the lingering uncertainties », dans M. Wolfgang et P. Anreiter (éd.) *Die grösseren altkeltischen Sprachdenkmäler*, Innsbruck 1993, 11-22 ; P. L. Henry, « Interpreting the Gaulish inscription of Chamalières », *Études celtiques* 21, 1984, 141-150 ; J. T. Koch, « Chamalières [2] inscription », dans J. T. Koch (éd.) *Celtic culture: a historical encyclopedia volume 2*, Santa Barbara 2006, 398-399 ; P.-Y. Lambert, *La langue gauloise*, Paris 2003, 152-161 ; M. Lejeune et R. Marichal, « Textes gaulois et gallo-romains en cursive latine (II Chamalières) », *Études celtiques* 15, 1977, 156-168 ; W. Meid, *Gaulish inscriptions*, Budapest 1992, 38-42 ; A.-M. Romeuf et M. Dumontet, *Les ex-voto gallo-romains de Chamalières (Puy-de-Dôme)*, Paris 2000 ; K.-H. Schmidt, « The Gaulish inscription of Chamalières », *Bulletin of the Board of Celtic Studies* 29, 1981, 256-268.

C'est un texte magique adressé à la divinité de la source (*Mapon Arueríatin* est peut-être le Maponos des Arvernes) et aux dieux infernaux (*andedíon dííiuion*). L'invocation et la demande initiales sont suivies par sept noms, dont le premier est qualifié d'*adgarion* « accusateur ». Tous sont latins, sauf le dernier, qui a un patronyme celtique *Ađđedillí*. Puis le texte revient aux détails de la malédiction, encore mal comprise qui comprend la phrase *exsops pissíiumí* « aveugle, je vois » et se termine par une formule répétée trois fois, à l'interprétation incertaine.

Lectures complémentaires

Il y a plusieurs introductions générales aux langues celtiques : M. J. Ball et J. Fife (éd.), *The Celtic languages*, Londres/New York 1993 ; P. Russell, *An introduction to the Celtic languages*, Londres 1995. Sur la langue gauloise, les indispensables sont : X. Delamarre, *Dictionnaire de la langue gauloise : une approche linguistique du vieux-celtique continental*, Paris 2001, 2003 ; P.-Y. Lambert, *La langue gauloise*, Paris 2003 et pour une introduction en anglais : W. Meid, *Gaulish inscriptions : their interpretation in the light of archaeological evidence and their value as a source of linguistic and sociological information*, Budapest 2014. G. Dottin, *La langue gauloise, Grammaire, Textes et glossaire*, Paris 1918 et J. Whatmough, *The Dialects of Ancient Gaul*, Cambridge MA 1970 sont dépassés, mais importants pour comprendre l'évolution des connaissances.

Pour l'onomastique, les indispensables sont : X. Delamarre, *Les noms de personnes celtiques dans l'épigraphie classique*, Paris 2007, et *Noms de lieux celtiques de l'Europe ancienne*, Paris 2012 ; D. E. Evans, *Gaulish Personal Names. A study of some Continental Celtic formations*, Oxford 1967 ; K. H. Schmidt, « Die Komposition in gallischen Personennamen », *Zeitschrift für Celtische Philologie* 26.1, 1957, 161-301 ; P. Sims-Williams, *Ancient Celtic place-names in Europe and Asia Minor*, Oxford-Boston 2006. Une mise à jour annuelle du *Celtic Personal Names of Roman Britain* (CPNRB) est disponible sur <http://www.asnc.cam.ac.uk/personalnames/>. A. Mullen, « Evidence for written Celtic from Roman Britain : a linguistic analysis of Tabellae Sulis 14 and 18 », *Studia Celtica* 41, 2007, 31-45, traite de l'hypothèse du gaulois en Grande-Bretagne.

Pour l'épigraphie gallo-grecque : M. Lejeune, *RIG 1 : Textes gallo-grecs*, Paris 1985, à compléter par P.-Y. Lambert, « Les inscriptions gallo-grecques parues depuis les *Textes gallo-grecs* de M. Lejeune (1985) », *Études celtiques* 35, 2003, 169-179 ; M. Lejeune, « Compléments gallo-grecs », une série d'articles parus dans *Études celtiques* en 1988, 1990, 1994, 1995, (avec P.-Y. Lambert) 1996. Il y a peu d'ouvrages sur le gallo-grec mais de nombreux articles sur des inscriptions isolées (par ex. dans *Études celtiques*, *Keltische Forschungen*, *Studia Celtica*). M. Bats a écrit plusieurs fois sur les épigraphies de la Gaule du Sud, par ex. : M. Bats, « Emmêlements de langues et de systèmes graphiques en Gaule méridionale (VI^e-I^{er} s. av. J.-C.) », dans C. Ruiz Darasse et E. R. Luján, *Contacts linguistiques dans l'Occident méditerranéen antique*, Madrid 2011, 197-226. La monographie d'Alex Mullen traite de l'épigraphie gallo-grecque dans son contexte culturel : A. Mullen, *Southern Gaul and the Mediterranean: multilingualism and multiple identities in the Iron Age and Roman periods*, Cambridge 2013.

Pour l'épigraphie gallo-latine : P.-Y. Lambert, *RIG: volume II, fasc. 2, Textes gallo-latins sur instrumentum*, Paris 2002 ; M. Lejeune, *RIG: volume II, fasc. 1, Textes gallo-étrusques, textes gallo-latins sur pierre*, Paris 1988, à compléter par P.-Y. Lambert, « *RIG II, 2* : notes de compléments », *Études celtiques* 36, 2008, 103-113. À part ces *corpora*, il y a peu d'ouvrages sur le gallo-latin, mais de nombreux articles. Le site de La Graufesenque est bien documenté par R. Marichal, *Les graffites de la Graufesenque*, Paris 1988. Pour le bilinguisme sur ce site, voir J. Adams, *Bilingualism and the Latin Language*, Cambridge 2003, chap. 7 ; A. Mullen, « The language of the potteries : communication in the production and trade of Gallo-Roman terra sigillata », dans M. Fulford et E. Durham (eds), *Seeing Red : new economic and social perspectives on terra sigillata*, Londres 2013, 97-110.

Pour les frappes monétaires gauloises, voir J.-B. Colbert de Beaulieu et B. Fischer, *RIG IV. Les légendes monétaires*, Paris 1998, et pour les premières monnaies du sud de la France : M. Feugère et M. Py, *Dictionnaire des monnaies découvertes en Gaule méditerranéenne (530-27 avant notre ère)*, Montagnac-Paris 2011. Le *Catalogue des monnaies gauloises de la Bibliothèque nationale*, (E. Muret et A. Chabouillet éd.) Paris 1983, est mis à jour progressivement par E. Hiriart (*Catalogue des Monnaies Celtiques, 2, Les monnaies à la croix*, Paris 2017).

Figures.

Carte 1. Les zones de l'épigraphie celtique.

Cette carte indique les principales zones des différentes épigraphies celtiques continentales : le celtibère, le gaulois cisalpin, le gallo-grec, le gallo-latin, le lépontique, qui sont toutes des langues apparentées, mais qui sont attestées dans différentes zones géographiques et en utilisant différentes écritures.

Figs. 1-2. Casserole en bronze de Couchey et inscription gauloise (II.2 L-133).

Cette belle inscription gauloise en écriture capitale latine est distinctement inscrit sur le manche de cette casserole. Elle a été trouvée par des paysans au milieu du XIXe siècle, non loin d'Alésia (Côte d'Or), sur la commune de Couchey. On lit : DOIROS SEGOMARI / IEVRV ALISANV « Doiros fils de Segomarios a fait ceci pour le dieu d'Alésia ». Cet objet peut être comparé une autre dédicace latine à la même divinité *deo Alisano*, trouvée près de la commune voisine de Viévy (*Corpus inscriptionum Latinarum XIII 2843*).

Fig. 3. Nom gaulois en écriture ibérique nord-orientale trouvé à Ensérune (Hérault, France).

Ensérune est un site du sud-ouest de la Gaule, près de Béziers, occupé à partir du VIe siècle a.C. Il a livré plusieurs centaines d'inscriptions en écriture ibérique nord-orientale, ce qui indique l'existence de contacts étroits entre les mondes celtiques et ibères. Cette inscription sur vase attique, trouvée dans la nécropole (325-310 a.C) peut être transcrite : **oꝑ̄jobaꝑ̄enr̄mi**. Elle montre l'adaptation d'un probable nom Oxiomarios suivi de deux suffixes ibères (-en et -r̄mi) indiquant probablement la possession.

Fig. 4. Inscription gallo-latine d'Auxey (II.1 L-9).

Cette pierre inscrite a été trouvée au cours de travaux agricoles à la fin du XVIIIe siècle à Auxey (Côte d'Or). Selon une tradition invérifiable, elle aurait servi de couvercle à une sépulture. Étant donné que le texte est une dédicace à une divinité, la pierre a sans doute été réemployée. Elle date probablement du I^{er} ou du début du II^e siècle p.C.

Tableau 1. La description simplifiée des relations entre les différentes langues de l'arbre généalogique indo-européen (David Stifter).

Les arbres généalogiques de langues mortes depuis longtemps et parfois attestées seulement sous une forme très fragmentaire ou indirecte sont très difficiles à reconstituer. Chaque linguiste aura un point de vue différent sur la manière exacte dont il pourrait les dessiner et sur les langues qu'il considère comme présentant des relations particulièrement étroites (indiquées ici par des flèches horizontales). En effet, plusieurs « langues » sont ici hypothétique, par exemple « norrois », « helvétique ».

Tableau 2. Périodes d'attestation des langues celtiques.

Les rectangles gris foncés indiquent une attestation dans une tradition épigraphique locale à présent fragmentaire ; les rectangles gris plus pâles indiquent une attestation essentiellement en latin, c'est-à-dire que le brittonique ancien n'est attesté que par des inscriptions latines et les premières formes du gallois, du cornique et du breton sont attestées par des gloses sur manuscrits latins ; les rectangles noirs indiquent des langues entièrement alphabétisées.

Fig. 5. Inscription gallo-latine de Châteaubleau (II.2 L-93).

Cette inscription, trouvée en 1997, est écrite sur une tuile et comprend 11 lignes de latin cursif. Elle a été déposée dans un puits public au cours du III^e ou IV^e siècle de notre ère. Elle a été interprétée par les premiers éditeurs comme contenant les détails d'un mariage ou d'un divorce, mais cela a été remis en question par d'autres spécialistes, comme David Stifter, qui soutient que le mot d'ouverture, *nemnaliiumi*, ne signifie pas « je fête » a . Le texte contient des caractéristiques de la langue considérées comme appartenant au "gaulois tardif".

Thème en -o	Singulier	Pluriel
Nominatif	-os	-oi, -i
Accusatif	-on, -om	-us, -os
Génitif	-i	-on
Datif	-ui, -u	-obo
Locatif	-e?	?
Instrumental	-u?	-uis, -us

Tableau 3. Reconstruction de la déclinaison des noms gaulois en -o.

Thème en -ā	Singulier	Pluriel
Nominatif	-a	-as
Accusatif	-an, -im	-as
Génitif	-as, -ias	-anom
Datif	-ai, -i	-abo
Locatif	-ia	?
Instrumental	-ia	-abi

Tableau 4. Reconstruction de la déclinaison des noms gaulois en -ā.

Thème consonantique	Singulier	Pluriel
Nominatif	<i>Various</i>	-es
Accusatif	-em, -en	-as
Génitif	-os	-on
Datif	-i	-bo
Locatif	?	?
Instrumental	?	-bi, -be

Tableau 5. Reconstruction de la déclinaison des noms gaulois à thème consonantique.

Figs. 6-7. Tablette gallo-latine en plomb du Larzac, face B (II.2 L-98).

Cette célèbre inscription gauloise a été écrite par deux mains différentes en écriture cursive latine, sur les deux faces d'une lamelle de plomb, aujourd'hui coupée en deux. Le texte n'est pas entièrement compris mais semble lié au domaine de la magie et mentionne à plusieurs reprises des femmes. Datée de 100 environ p.C., elle a permis une meilleure compréhension des développements de la déclinaison nominale.

Fig. 8. Dessin de l'inscription gallo-latine de Nérès-les-Bains, Allier (II.1 L-6).

Cette inscription sur pierre a été trouvée au XIX^e siècle au lieu dit « le Camp romain ». Dépourvue de contexte archéologique précis, elle date probablement du I^{er} siècle de notre ère, peut-être un peu plus tard. Le texte s'ouvre avec un nom au nominatif *Bratronos* (dérivé du terme « frère ») et d'un adjectif patronymique *Nantonico(s)*, suivi d'un datif « pour Epatatextorix », le nom de la chose établie à l'accusatif *leucutio(n)* (sens incertain), un instrumental pluriel « avec ses sœurs », et un verbe au passé, à la troisième personne du singulier *logitoi* « a fait, a établi » : « Bratronos, fils de Nantonios, a établi un leucution avec ses sœurs pour Epatatextorix ».

Fig. 9. Inscription gallo-grecque d'Orgon (I G-27).

Il s'agit de l'un des nombreuses inscriptions gauloises en alphabet grec des Bouches-du-Rhône. Cet objet, de seulement 35 cm de haut est en pierre locale. Il appartient à un groupe d'inscriptions du sud de la France qui contient la formule *dede bratou dekanten* « il/elle a donné une dîme en remerciement », qui est très vraisemblablement le résultat de contacts avec des communautés méditerranéenne, notamment issues de la péninsule italienne.

Figs. 10-11. Inscription gallo-grecque des Pennes-Mirabeau (I G-13).

Cette inscription sur céramique campanienne a été trouvée dans les années 1970 sur l'oppidum de La Cloche. L'auteur semble avoir corrigé le texte présent sur ce bol, que Lejeune lit : ECKEΓΓOΛATI ANIATEIOC IMMI « Je suis le bien d'Eskengolatos je ne dois pas être emprunté ». Cette traduction considère *aniateios* comme un adjectif verbal exprimant l'obligation. L'objet date du II^e ou I^{er} siècle a.C.

Figs. 12-13. Inscription gallo-grecque de Vaison-la-Romaine (I G-153).

Cette dédicace sur pierre occupe seulement 25 x 31 cm et semble avoir été découpée dans une pièce originale plus grande, dont on ne sait rien. Trouvée à Vaison-la-Romaine au XIX^e siècle, son contexte archéologique de découverte est malheureusement inconnu, comme pour de nombreuses autres inscriptions avant le développement de l'archéologie moderne.

Fig. 14. Inscription gallo-latine d'Alise-Sainte-Reine (II.1 L-13).

Cette dédicace sur pierre d'Alise-Sainte-Reine, Côte-d'Or, a été retrouvée au XIX^e siècle sur le Mont-Auxois, près du monument d'Ucuetis découvert par la suite. Elle date probablement du I^{er} siècle après J.-C. et montre des caractéristiques de l'épigraphie " classique " qu'on ne retrouve pas dans les exemples gallo-grecs : hederæ, interponctions, ligatures, cadre en forme de tabula ansata.

Figs. 15-16. Inscription gallo-latine, gallo-grecque et grecque de Genouilly (II.1 L-4, I G-225).

Deux pierres grossièrement taillées ont été trouvées en 1894 à Genouilly (Cher). Sur la plus petite, mesurant environ un mètre, on lit simplement []RVONDV. L'autre, plus grande, atteint près d'un mètre et demi et contient plusieurs éléments. Au sommet de la pierre, on lit en gallo-Latin [...T]OS VIRILIOS, probablement un

idionyme celtique plus un adjectif patronyme en *-ios*. Immédiatement en-dessous on trouve, en lettres grecques [...]TOC OYIPIAAIO[C], qui semble être le même nom écrit cette fois en gallo-grec. Après un petit trou, on lit un autre nom, en lettres grecques, ainsique, de manière significative, un verbe grec, ANEOYNOC / ΕΠΟΕΙ « Aneunos a fait ». C'est le seul exemple d'un verbe grec trouvé dans une inscription gauloise. Puis, après un autre court intervalle, on lit un texte gallo-latin de 4 lignes : ELVONTIV / IEVRV ANEVNO / OCLICNO LVGVRIX / ANEVNICNO, qui a été interprété comme une dédicace « Aneunos, fils d'Oclos, et Lugurix, fils d'Aneunos, ont dédié ceci à Eluontios ». Il est difficile d'établir la relation entre cette utilisation du gallo-latin, du gallo-grec et du grec à l'intérieur d'un objet. Il se peut que l'inscription de 4 lignes ait été ajoutée plus tard que les autres ou par une autre personne (elle montre une perte du *-s* final, contrairement aux autres). La combinaison est unique dans notre corpus publié.

Tableau 6. Ce tableau présente de manière indicative les différentes formes de lettres utilisées dans l'épigraphie gallo-grecque.

Tableau 7. Ce tableau présente de manière indicative les différentes formes de lettres (capitales et cursives) utilisées dans l'épigraphie gallo-latine. Les formes cursives sont tirées du travail de Marichal sur les graffites de La Graufesenque.

Figs. 17-18. Deux alphabets de Lattes, Hérault (Bats 2011).

Ces deux abécédaires peuvent être datés autour de 200 a.C. Il semblerait qu'il s'agisse d'alphabets grecs et non gallo-grecs, car le plus complet d'entre eux inclut la lettre zeta et l'autre mentionne un mot grec rare κνάξ, que l'on connaît par ailleurs dans des exercices d'écriture et des textes magiques d'Égypte. Toutefois, ces alphabets ont pu être utilisés par des locuteurs gaulois, pour écrire soit en grec soit en gallo-grec, puisque, une fois les alphabets adoptés, il arrive que l'alphabet « théorique » d'origine continue d'être enseigné. Des alphabets comme ceux-ci existent partout dans le monde antique et ne faut pas sauter immédiatement aux conclusions : ils n'indiquent pas une éducation systématique. Lattes était un centre d'échanges multiculturels et l'apprentissage de l'écriture a pu se faire de façon ponctuelle au fur et à mesure que le besoin se faisait sentir.

Fig. 19. Inscription gallo-latine/latine de Ventabren, (II.1 L-1).

Cette inscription a été trouvée avec celle de la fig. 30 : OYENITOOYTA KOYAΔPOYNIA I G-106. Le texte se lit : VECTIT[...] BIRACI[...] Les premiers éditeurs la restituait en : *Vectit[us] Biraci [f.]*. Lejeune a souligné à juste titre que plusieurs autres possibilités existaient pour le second nom : soit un simple patronyme au génitif, sans marque de filiation soit un adjectif patronymique. Cette seconde option n'est pas inhabituelle dans l'aire gallo-grecque, même si cette inscription rompt avec l'usage par l'utilisation de l'alphabet latin. Le système de filiation latin a pu aussi jouer un rôle. Il est significatif que le patronyme KOYAΔPOYNIA dans l'inscription gallo-grecque trouvée avec celle-ci soit presque certainement basé sur un nom latin. Si le patronyme ici est latin, et que cette inscription en gallo-latin ou en latin est celle de son mari, le nom de la femme, OYENITOOYTA, se démarque comme étant plus « traditionnel ». Cette inscription peut être datée du 1er siècle a.C.

Fig. 20. Inscription gallo-latine (ou latine ?) de Coudoux (II.1 L-2).

Le texte se lit : BOVDILATIS LEMISVNIA « Boudilatis, fille de Lemisu ». La pierre, trouvée en deux morceaux dans les années 1970, était réutilisée dans un mur. À l'inverse de l'inscription L-1 également de Ventabren, qui ne comporte aucun trait marquant, cette inscription peut être avec plus de certitude considérée comme gauloise, car elle contient le suffixe patronymique gaulois *-ia*.

Fig. 21. Un alphabet de Châteaubleau (II.2 fig. 131).

Cette tuile de Châteaubleau présente un alphabet allant de A à X et le début d'un autre, à l'écriture plus hésitante, allant de A à D. Ce dernier continuait peut-être dans la partie aujourd'hui perdue de la tuile. Environ une douzaine d'inscriptions sur tuile ont été trouvées sur ce site, en même temps qu'un petit nombre d'exemples en langue gauloise (y compris la célèbre inscription II.1 L-93). Il est par conséquent difficile de décider si cet alphabet est latin ou gallo-latin ou les deux !

Fig. 22. Dessin de deux inscriptions gallo-grecques de Glanum.

Ce dessin des inscriptions I G-68 et G-69 par Héron de Villefosse date du XIXe siècle. Aucune des stèles de Glanum n'a été trouvée *in situ*. Elles datent du II^e ou I^{er} siècle a.C. et comportent toutes deux des noms masculins (idionyme suivi par un adjectif patronymique).

Figs. 23-24. Inscription gallo-grecque de Cavaillon (I G-120).

Ce texte ressemble à de nombreuses autres inscriptions gallo-grecques du bassin inférieur du Rhône. Il donne simplement un nom dans une formule : idionyme + adjectif patronymique : MICCOYKOC CIAOYKNOC « Missukos, fis de Silu ». Datée du II^e ou I^{er} siècle a.C., elle a été trouvée, en remploi avec plusieurs autres stèles, en 1909.

Figs. 25-26. Inscription gallo-grecque de Ventabren (I G-107).

Ce texte est inhabituel dans le corpus gaulois. Deux noms ont été trouvés sur la même cippe, de part et d'autre d'une ligne séparant l'homme (Ekkaios, fils d'Eskingomaros) de la femme (Vim(pi?)lla, fille d'Adiatussos) : EKKAIOC / ECKIN[Γ]OMAPIOC // OYIM[]ΛΛA A/ΔΙΑΤΟΥC/CIA. L'inscription a été trouvée durant les travaux d'un édifice privé en 1977 et n'a pas de contexte archéologique précis. Elle date probablement du II^e ou I^{er} siècle a.C.

Fig. 27. Stèle gallo-grecque de Ventabren (I G-106).

Cette stèle gallo-grecque a été trouvée au-dessus d'une tombe avec l'inscription gallo-latine/latine II.1 L-1 (fig. 19). Le texte gallo-grec se lit : OYENITOOYTA / KOYAΔPOYΝIA « Venitouta, fille de Quadron(i)us(?) ». Le patronyme semble être construit sur un nom latin. L'inscription peut être datée du I^{er} siècle a.C. La tombe a été trouvée durant des travaux routiers. Il n'y a pas eu d'autres fouilles autour si bien qu'on ignore si elle faisait partie d'un ensemble funéraire plus vaste. La présence de stèles épigraphes et anépigraphes aux alentours suggère la présence d'une ou plusieurs nécropoles.

Figs. 28-29. Inscription gallo-grecque de Velleron (Bats 2011).

Le texte se lit : KAEIOC / INΔOYTIΛO / ΣΑΜΟΛΑ/ΤΙΣ ANE/ΚΤΙΑ / OYΑΛΗΤΕ. La stèle a été trouvée à Velleron avec plusieurs autres, anépigraphes. Elle contient un nom masculin à deux éléments : d'abord la version latine du nom *Gaius* suivie d'un nom féminin sous la forme idionyme + adjectif patronymique. Elle se termine par le verbe OYΑΛΗΤΕ, translittération de la formule d'adieu latine, *ualete*. Le texte prouve l'interaction étroite entre les communautés gauloises et d'autres venues de la péninsule italienne. L'inscription a été datée du I^{er} siècle a.C.

Figs 30-31. Inscription gallo-latine d'Autun (II.2 L-117).

Ce texte, inscrit en capitale latine sur une fusaïole trouvée à Autun en 1885, se lit : MARCOSIOR MATERNIA. Il est datée de l'époque impériale. Le premier mot est un verbe et le second, un nom. Comme plusieurs autres fusaïoles gauloises, le texte semble être érotique : *marko-* signifie « cheval » (cf. gallois : *march*, breton *marc'h*).

Carte 3. Distribution des inscriptions gallo-grecques et gallo-latines.

Fig. 32. Inscription gallo-grecque de Vitrolles (I G-108).

Cette inscription est encastrée dans le mur de l'église paroissiale de Vitrolles. Même si le texte est clairement incomplet, on trouve ligne 2 un mot important, ΠΡΑΙΤΩΡ, qui doit être un emprunt au latin *praetor*, un magistrat romain. L'inscription date probablement du I^{er} siècle a.C.

Figs. 33-34. Inscription gallo-grecque de Nîmes (I G-203).

Plusieurs inscriptions gallo-grecques sur pierre proviennent de Nîmes. Cet exemple ressort dans le corpus gallo-grec par la facture inhabituellement recherchée des lettres qui y sont gravées. L'inscription se rapproche, dans sa forme, d'une autre, trouvée à Saint-Côme (I G-214). Toutes deux comportent la formule *dede bratou dekanten*.

Fig. 35. Calendrier de Coligny (*RIG* III).

Il s'agit du texte gaulois le plus long connu à ce jour. Trouvé en 1897 à Coligny (Ain), il mesure 148 x 90 cm et il est gravé sur une plaque de bronze. Le calendrier est incomplet. Il est clair, toutefois, qu'il couvre cinq années consécutives et qu'il s'agit, à l'origine, d'un calendrier lunaire. Les mois sont qualifiés de deux manières : MAT « faste » ou ANM « néfaste ». Ce n'est pas une trouvaille isolée : les fragments d'un autre calendrier ont été trouvés à Villards-d'Héria dans le Jura. Il est probablement daté du II^e siècle de notre ère, sur une base paléographique et contextuelle.

Fig. 36. Bordereau gallo-latin d'un potier de La Graufesenque (Marichal 1988, no. 1).

Près de 250 graffiti de La Graufesenque, un grand centre de production de céramique romain, sont en latin, en gaulois ou dans un mélange des deux. Datées principalement de la période néronienne et flavienne, ces inscriptions sont surtout des listes de lots de chauffe pour l'administration interne. Ici, le texte livre une liste d'information à propos de la dixième charge du four ou le chargement du dixième four et mentionne la liste de noms de potiers à côté de laquelle le scribe a noté les types de récipients qu'il a mis dans le four et leur nombre. Au centre du plat se trouve une estampille de potier.

Figs. 37-38. Inscription gallo-latine sur une fusaïole, Sens (II.2 L-120).

Cette fusaïole a été trouvée au pied de la colline de Saint-Martin-du-Tertre, Sens (Yonne), en 1913, apparemment dans la tombe d'une femme qui contenait également quatre vases en céramique. L'inscription se lit : GENETTA IMI / DAGA VIMPI et peut-être traduite : « Je suis une fille bonne et jolie », si l'on considère que IMI signifie « je suis », comme dans l'inscription gallo-grecque des Pennes-Mirabeau (IMMI, I G-13), ou « ma bonne, jolie fille » si l'on considère IMI comme un adjectif possessif comme dans la fusaïole de Saint-Révérien (Nièvre) (IMON, II.2 L-119).

Figs. 40-41. Inscription gallo-grecque de Glanum (I G-64).

Fig. 42. Inscription gallo-latine de Chamalières, dessin du texte (II.2 L-100).